

CENTURY 21 AGENCE GASTALDY BAREME D'HONORAIRES Transactions / Locations au 01/01/2025

(1) TVA au taux en vigueur de 20 %

I. TRANSACTIONS

Honoraires TTC A la charge de

Vente de moins de 100.000 euros avec un minimum de 2.000 euros HT	8,4% *	du vendeur
Vente de plus de 100.000 euros jusqu'à 500.000 euros	6% *	du vendeur
Vente de plus de 500.000 euros	5% *	du vendeur
Vente de terrains quel que soit le prix de vente	9,6% *	du vendeur

Tranches non cumulables

II LOCATIONS

a) Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi de 1989)

Entremise et négociation maximum	750,0€	du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € TTC /M2	du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € TTC /M2	du locataire
Etat des lieux	3 € TTC /M2	du bailleur
Etat des lieux	3 € TTC /M2	du locataire

b) LOCATIONS Résidence secondaire

Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	12,00%	du locataire
--	---------------	---------------------

c) LOCATIONS SAISONNIERES

Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	24,00%	du locataire
--	---------------	---------------------

d) LOCATIONS autres

Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	10,00%	du locataire
--	---------------	---------------------

ESTIMATIONS	Selon Devis	du propriétaire
--------------------	--------------------	------------------------

* dans le cadre d'un mandat confiance, une rétrocession de 50 % des honoraires de transaction peut vous être consentie.

N'hésitez pas à nous consulter à ce sujet !